

Guy Parmelin n'a pas fini de se justifier sur sa vigne

Conseil fédéral Le Vaudois a-t-il eu tort de ne pas se récuser?

Les deux commissions de gestion tenteront d'y répondre dès ce lundi.

Philippe Castella

philippe.castella@lematin.ch

Ce long week-end de l'Ascension aura été une lente descente aux enfers pour Guy Parmelin. Et ce n'est peut-être que le début d'une histoire qui pourrait lui coller aux basques comme le sparadrap de «L'affaire Tournesol». Après sa confession détaillée vendredi, c'est aux deux commissions de gestion du Parlement qu'il va devoir rendre des comptes, et ce dès demain. Car, pur hasard du calendrier, celles-ci reçoivent les membres du Conseil fédéral pour se pencher sur leur activité durant l'année écoulée.

Avec une question: le ministre vaudois devait-il se récuser, plutôt que de présenter un corapport le 4 mars dernier lorsque le Conseil fédéral se penchait sur un projet d'allègement fiscal pour les ventes de terrains agricoles constructibles? Politiquement, la réponse ne fait guère de doute, au vu de la tempête médiatique. Juridiquement, c'est moins évident.

Ce que dit la loi

La loi stipule qu'un conseiller fédéral doit se récuser «lorsqu'il a un intérêt personnel direct dans une affaire». L'aide-mémoire que le Conseil fédéral s'est donné précise ce qu'il faut entendre par là: «C'est le cas lorsqu'une personne est, du fait de sa proximité avec une affaire, considérablement plus concernée qu'une autre.»

Or, ce jour-là, Guy Parmelin était encore copropriétaire d'une vigne située en terrain à construire dans son village de Bursins (VD), estimée à 1 million de



Guy Parmelin a tenté de se justifier, documents à l'appui, vendredi devant les médias. Manuel Lopez/Keystone

francs. Ce n'est que le lendemain qu'il a signé l'acte de transfert à son frère de l'entier du domaine, avec effet rétroactif au 1er janvier, date de sa prise de fonction au sein du gouvernement. Et quand bien même, en cas de vente, il aurait droit à une part pendant vingt-cinq ans encore. Une part à laquelle il va spontanément renoncer, a-t-il fait savoir dans une déclaration tard vendredi soir. Cela afin de «couper court à tout soupçon de vouloir tirer un intérêt personnel éventuel en cas de vente ultérieure de la parcelle de vigne». Preuve de bonne foi ou tentative désespérée de rétropédalage?

Ce sera aux deux commissions de gestion d'y répondre. Président de celle des Etats, Hans Stöckli (PS/BE) n'a pas souvenir d'un cas de ce type, et le secrétaire de la commission non plus. «Nous allons demander au président du Conseil fédéral, Johann Schneider-Ammann, ce qu'il s'est réellement passé lors du traitement de cet objet et comment le gouvernement applique la clause de récuser», précise-t-il.

Membre de cette commission, Andrea Caroni (PLR/AR) juge la situation mal emmanchée pour Guy Parmelin: «Soit il aurait dû se récuser spontanément, soit au

minimum informer le Conseil fédéral de sa situation personnelle pour que celui-ci puisse décider s'il y a matière à récuser.» Et comment voit-il la fin de cette affaire? «Le Conseil des Etats va enterrer ce projet de loi. Ça va être le clou de toute cette histoire», prédit le sénateur appenzellois.

Moralité: si sur le plan juridique Guy Parmelin risque tout au plus une remontrance et probablement même pas, sur le plan politique en revanche, il doit essuyer sa première tempête médiatique et il pourrait contribuer à faire échouer un dossier qui lui tenait à cœur. ●

Stéphane Rossini est en mauvaise posture

Election Le socialiste valaisan se lancera-t-il dans la course au Conseil d'Etat? Réponse «ces prochaines semaines».

Le plan pourri. Le socialiste Stéphane Rossini, 52 ans, ancien président du National, meurt d'envie de siéger au gouvernement valaisan en 2017. Il l'a fait savoir il y a plusieurs mois déjà. Le problème? La place est prise. Alors, sagement, il a attendu que sa camarade de parti Esther Waeber-Kalbermatten, conseillère d'Etat en place, fasse part de ses intentions.

Il a attendu, attendu, et il a fini par avoir sa réponse. Celle qu'il n'espérait pas entendre. Sa camarade est «à disposition» pour un troisième mandat.

Et maintenant? Et maintenant Stéphane Rossini est dans la panade. Alors, il prend le temps de la réflexion et informe qu'il communiquera «le moment voulu». Deux possibilités. Il sort du jeu, tapis rouge pour Esther Waeber-Kalbermatten qui aura de bonnes chances de garder son siège en 2017 à moins que le PS du Valais romand ne la boude. Ou Stéphane Rossini confirme son envie d'en être. Mais là, il risquerait de passer pour un *lady killer*, il serait celui qui s'attaquerait à la seule femme qui a accédé au gouvernement valaisan. S'il vit avec, il ne serait pas au bout de ses peines pour autant. Il sait très bien qu'au moment de glisser le bulletin dans l'urne, les électeurs du Haut pourraient lui préférer un candidat du Haut, même s'il n'est pas socialiste. Cela pourrait lui coûter sa place à l'Exécutif, mais aussi faire perdre le siège au parti. La totale.

Que fera le parti cantonal si Stéphane Rossini y va? Deux scénarios: une primaire entre la locomotive du Bas et la magistrate sortante du Haut ou une liste ouverte, les deux candidats

sur le ticket PS. La situation est compliquée. C'est ce qu'on retient des propos de Gaël Bourgeois, président du PS du Valais romand. «Si le parti lance deux candidats, il y a un risque de coups de crayon. Si le parti lance Esther Waeber-Kalbermatten, une partie de la base romande, qui représente plus de 80% de l'électorat du parti, risque de ne pas se mobiliser. Certains remettent en cause son bilan et estiment que Stéphane Rossini a le calibre pour siéger à l'Exécutif. Si le parti mise sur Stéphane Rossini, il y a un risque de vote ethnique des camarades du Haut.»

Que va-t-il se passer à présent? Stéphane Rossini devrait faire part de ses intentions «ces prochaines semaines». S'il vise le Conseil d'Etat, le Parti socialiste du Valais romand organisera un congrès avant l'été pour valider sa candidature et tout se jouera alors en automne. Les camarades du Haut et du Bas devront définir la meilleure stratégie. Si Stéphane Rossini sort du jeu, il n'y a plus d'urgence. Le PS du Valais romand n'aura pas à se réunir avant l'été. Esther Waeber-Kalbermatten sera désignée candidate du parti cet automne. **Fabiano Citroni**



Stéphane Rossini a été président du National. Yvain Geneva

Publicité



Fielmann : Plus beau et moins cher.

Fielmann vous montre l'univers de la mode des lunettes, le tout à un prix très avantageux. Fielmann vous accorde la garantie du prix le plus bas. Si vous trouvez, dans les six semaines suivant votre achat chez Fielmann, le même produit moins cher ailleurs, Fielmann le reprend et vous le rembourse.

Lunettes complètes modernes
avec des verres à simple foyer, 3 ans de garantie. **CHF 47.50**

Lunettes de soleil à votre vue
montures métalliques ou en matières synthétiques, verres à simple foyer, 3 ans de garantie. **CHF 57.50**

fielmann

www.fielmann.com

Essayez gratuitement dès maintenant les lentilles de contact de toutes les grandes marques!

Lunettes: Fielmann. Mode internationale des lunettes aux prix garantis les plus bas dans un choix immense. 36 succursales en Suisse. Également près de chez vous: **Bienne**, rue de Nidau 14, tél.: 032/321 75 90, **Brigue-Glis**, Simplon Center, Kantonsstrasse 58, tél.: 027/922 46 00, **Fribourg**, rue de Romont 14, tél.: 026/341 76 80, **Genève**, rue de la Croix-d'Or 9 (arrêt TPG Molard), tél.: 022/544 20 20, **Lausanne**, rue du Pont 22, tél.: 021/310 84 00 et **Neuchâtel**, Grand-Rue 2, tél.: 032/722 74 44. www.fielmann.com